

## Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 19907**

### Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible (La certification existe désormais sous une autre forme (voir cadre "pour plus d'information"))

Licence Professionnelle : Licence Professionnelle Licence Professionnelle Bâtiment et Construction option Conduite de Travaux pour le Développement Durable

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Université de Bourgogne - Dijon (Ministère de l'enseignement supérieur) Modalités d'élaboration de références : CNESER	Président de l'Université de Bourgogne

### Niveau et/ou domaine d'activité

**II (Nomenclature de 1969)**

**6 (Nomenclature Europe)**

**Convention(s) :**

3002 - Bâtiment (Employés, techniciens et agents de maîtrise, ingénieurs, assimilés et cadres), 3107 - Bâtiment et travaux publics

**Code(s) NSF :**

232 Bâtiment : construction et couverture, 233 Bâtiment : finitions

**Formacode(s) :**

22254 BTP conception organisation, 22293 conduite travaux BTP, 22294 conduite chantier BTP

### Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Ce professionnel exerce son activité dans des entreprises du secteur du bâtiment et des TP, des sociétés publiques ou privées de construction et de gestion de logements (organismes publics ou privés d'HLM), des constructeurs de maisons individuelles, des maîtres d'œuvre.

Sous le contrôle du chef d'entreprise ou du directeur de travaux, il est responsable de la préparation et de la conduite de travaux de construction ou de réhabilitation d'ouvrages dans le respect d'une démarche de construction durable. Il est en mesure de l'évaluer en terme économique et il est apte à s'adapter aux évolutions rapides à venir.

Ce professionnel prévoit et organise, à partir d'un dossier technique, les différents outils et moyens permettant l'exécution des travaux dans les meilleures conditions de délais et de coûts. Il assure la responsabilité technique, administrative et budgétaire d'un ou plusieurs chantiers jusqu'à la garantie du parfait achèvement des travaux.

Il est amené à jouer un rôle commercial de plus en plus important de prospection et de négociation. Il établit les relations avec les différents partenaires externes (clients, fournisseurs, services administratifs, cotraitants et sous-traitants...) et internes à l'entreprise comme le bureau d'études, services gestionnaires, chef de chantier...Le poste est ouvert au personnel masculin et féminin.

L'emploi/métier requiert d'être capable de :

- prendre des responsabilités et des initiatives
- choisir des méthodes en prenant en compte de multiples contraintes : qualité, sécurité, délais, coûts, réglementations, consommation énergétiques, l'éco-conception, etc.
- gérer les aléas d'un chantier provoqués par les intempéries, des problèmes techniques, des défaillances humaines.
- hiérarchiser les priorités
- suivre des processus méthodiques rigoureux
- recueillir et transmettre des informations
- établir et entretenir des contacts avec l'ensemble des intervenants dans l'acte de construire
- faire respecter des normes et des règles de sécurité
- animer les réunions de chantier ; diriger le personnel d'exécution

### Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Bâtiment

Travaux Publics

- conducteur de travaux, coordinateur, coordinateur de sécurité, chargés d'affaires pour entreprise du bâtiment de type PME ou grand groupe, avec possibilité à terme de développement ou de reprise d'entreprise.

**Codes des fiches ROME les plus proches :**

F1201 : Conduite de travaux du BTP

F1106 : Ingénierie et études du BTP

### Modalités d'accès à cette certification

**Descriptif des composantes de la certification :**

**Descriptif des composantes de la certification :**

■ UE 1 : CONDUITE DE TRAVAUX : MANAGEMENT ET ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE (100h)

Economie et droit des entreprises

Communication et gestion des ressources humaines

Organisation et gestion de projet

■ UE 2 : CONDUITE DE TRAVAUX : TECHNOLOGIE DE CONSTRUCTION (100h)

Partie architecturale

Décodage et analyse du projet technique. Modélisation des systèmes

Choix des méthodes et maîtrise des coûts. Construction et déconstruction

Les équipements

■ UE 3 : CONDUITE DE TRAVAUX : QUALITE, HYGIENE, ENVIRONNEMENT, SECURITE (100h)

Contraintes techniques et réglementaires

Objectifs et avantages d'une démarche QHSE

Système de management QHSE comme modèle organisationnel

Législation en matière de santé et de sécurité au travail

Déployer une politique QHSE

■ UE4 : CONDUITE DE TRAVAUX : OPTIMISATION DES MISES EN ŒUVRE AU REGARD DU DEVELOPPEMENT DURABLE (100h)

Développement durable

Organisation des travaux

Suivi technique des travaux

Suivi économique

Livraison de l'ouvrage

La licence professionnelle est décernée aux étudiants qui ont obtenu

**à la fois une moyenne générale égale ou supérieure à 10 sur 20 à l'ensemble des unités d'enseignement, y compris les projets tutorés et le stage, et une moyenne générale égale ou supérieure à 10 sur 20 à l'ensemble constitué du projet tutoré et du stage**

Les unités d'enseignement sont affectées par l'établissement d'un coefficient qui peut varier dans un rapport de 1 à 3. Lorsqu'une unité d'enseignement est composée de plusieurs éléments constitutifs, ceux-ci sont également affectés par l'établissement d'un coefficient qui peut varier dans un rapport de 1 à 3.

**La compensation entre éléments constitutifs d'une unité d'enseignement, d'une part, et les unités d'enseignement, d'autre part, s'effectue sans note éliminatoire.**

Lorsque la licence professionnelle n'a pas été obtenue,

**les unités d'enseignement dans lesquelles la moyenne de 10 a été obtenue sont capitalisables.** Ces unités d'enseignement font l'objet d'une attestation délivrée par l'établissement.

**Validité des composantes acquises : illimitée**

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	
En contrat d'apprentissage	X	
Après un parcours de formation continue	X	Oui
En contrat de professionnalisation	X	Oui
Par candidature individuelle	X	
Par expérience dispositif VAE prévu en 2012	X	Oui

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

**Base légale**

**Référence du décret général :**

Arrêté du 17/11/99 publié au JO du 24 novembre 1999 et au BO n°44 du 09 décembre 99

**Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :**

Décret d'habilitation du 29 juin 2012

**Référence du décret et/ou arrêté VAE :**

Décret n°2002-590 du 24 avril 2002

**Références autres :**

## Pour plus d'informations

### Statistiques :

### Autres sources d'information :

<http://www.u-bourgogne-formation.fr/-Batiment-et-construction-.html>

FFB Bourgogne - 21000 DIJON

Site Internet de l'Université de Bourgogne

### Lieu(x) de certification :

Université de Bourgogne

### Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Université de Bourgogne

### Historique de la certification :

Cette licence est l'évolution d'un Diplôme d'Université. Cette licence comme le D.U ont été construits sur la demande de la Fédération Française de Bâtiment. Cette organisation professionnelle embauche les étudiants en contrat de professionnalisation et offre des emplois pérennes aux diplômés